Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260310-14_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 Mars 2026 à 17h, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 23 février 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Etaient présents : M. Hubert LE LANN, M. Patrick ROUSVOAL, Mme Patricia LE BARS, M. Marcel COSQUER, Mme Bernadette LALLOUET, M. Alain LE BIHAN, M. Paul QUEMENER, Mme Jeanne REID et Mme Marion DAVID.

Absents excusés : Mme Brigitte COURBEZ, Mme Nathalie LAVILLETTE-LAGADEC, Mme Barbara PERRON, Mme Johanne RITZ et M. Tristan CLOAREC

Procurations : Mme Brigitte COURBEZ donne procuration à M. Patrick ROUSVOAL
Mme Nathalie LAVILLETTE-LAGADEC donne procuration à M. Alain LE BIHAN
M. Tristan CLOAREC donne procuration à Mme Marion DAVID
Mme Johanne RITZ donne procuration à M. Marcel COSQUER

Secrétaire de séance : Mme Patricia LE BARS

DELIBERATION N°14 - 2026 : VENTE DE TERRAIN A M.TOSSER

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune de BERRIEN a été sollicité par M.TOSSER, exploitant agricole sur la commune, pour procéder à l'acquisition de parcelles appartenant à la commune.

Certaines de ces parcelles ont été acquises par la procédure de biens vacants sans maitre : parcelles B138, B45 et B332.

Considérant que le coût du terrain est estimé à 2200.00€ l'hectare pour les terres labourables et à 500.00€ l'hectare pour les landes.

Considérant que les frais relatifs à la vente seront à la charge de l'acquéreur ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'approuver la vente à M. TOSSER des parcelles numérotées : A1500, A1535, A1538, A1721, B0121, B0367, B0368, B0369, B0370, B0581, B0646, B0685, B442, B124, B138, B45 et B332
- De charger le service compétent de la commune de procéder aux démarches administratives nécessaires à la vente des parcelles susmentionnées.
- D'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

LE MAIRE

H. LE LANN

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr